



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/04/2024

Référence
2024-41

L'an 2024 et le 24 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de Crespières sous la présidence de BALLARIN Adriano, Maire

Objet de la délibération
Tarif d'inscription aux Jeux Olympiques de Crespières

Présents :
M. Adriano BALLARIN, Maire, Mmes : Véronique BIGARD, Laure DEVAUD PINON, Virginie DUMONT, Myriam GUILMET, Nereida LANGE, Marielle LAMMENS, Laurence ROUSSELET, Agnès TABARY, MM : Éric BERTHEMY, Christian BEZARD, François GRIMONPREZ, Didier LE SAUX, Michel ODDOS.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
16	14	15

Absent(s) ayant donné procuration Olivier CHEMIN à Christian BÉZARD.

Absent(s) excusé(s) : Gérard LAGARDE.

Date de la convocation
19/04/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme Agnès TABARY

Date d'affichage
19/04/2024

Objet de la délibération : Tarif d'inscription aux Jeux Olympiques de Crespières

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal des Enfants organise les Jeux Olympiques de Crespières le samedi 15 juin 2024.

VU l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des affaires de la commune,

CONSIDÉRANT qu'un règlement de 10 € par équipe est souhaité pour confirmer l'inscription par mode d'encaissement en CB directement à l'accueil de la mairie ou par chèque à l'ordre de la Régie Mixte Unique de Crespières.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE
Le 26/04/2024

Et

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'**UNANIMITE** :

Publication ou notification du :

DE FIXER le tarif d'inscription aux Jeux Olympiques de Crespières à 10 € par équipe,

DE PRÉCISER que les recettes seront imputées au chapitre 7063.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/04/2024

Le Maire
Adriano BALLARIN

La secrétaire de séance
Agnès TABARY

